



Françoise Pinson
Secrétaire Générale du SNMD CGT-Culture

à

Madame Audrey Azoulay
Ministre de la Culture et de la Communication
3 rue de Valois

Paris, le 2 juin 2016

Madame la Ministre,

Nous savons que la France rayonne par son patrimoine et ses musées et nous en sommes très fiers.

La politique culturelle développée ces dernières années favorise à juste titre l'accessibilité des lieux publics à tous et surtout les publics empêchés.

Dans les musées nationaux les handicapés ont le bénéfice à la gratuité d'accès avec un accompagnateur. Or, nous avons constaté, qu'au Musée Rodin, les justificatifs demandés pour bénéficier de cette gratuité excluaient de fait les personnes handicapées en possession de documents émis par des administrations étrangères.

Ne s'agit-il pas de discrimination ? Cela est d'autant plus étonnant que la mission première de ce musée est de faire connaître au plus grand nombre l'œuvre de Rodin. Nous aimerions connaître votre position sur ce sujet.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Françoise Pinson.
Secrétaire Générale du SNMD CGT-Culture